



2009-2010

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE MEURTHE-ET-MOSELLE
EN ACTIONS



CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
MEURTHE-ET-MOSELLE

RAPPEL DES GRANDS AXES DE LA MANDATURE

les valeurs fondamentales

- le respect de l'entreprise,
- l'encouragement de la volonté d'entreprendre,
- l'intégrité,
- le respect des hommes,
- la réserve,
- l'équilibre des relations,
- la volonté de servir,
- la CCI, une entité unique, unie et solidaire,
- la confidentialité,
- l'actualisation des compétences et connaissances.

les 10 principes directeurs

- être à l'écoute,
- mobiliser,
- proposer,
- défendre,
- accueillir, informer,
- capitaliser les savoir-faire,
- travailler en réseau,
- offrir des prestations de qualité tournées vers l'avenir,
- anticiper et devancer,
- évaluer les actions.

les 5 objectifs transverses

- qualité des services,
- participation à la vie civile,
- esprit d'entreprise,
- performance,
- interactivité et transparence.

les quatre piliers

- la représentation,
- la formation,
- les infrastructures
- et l'appui aux entreprises.

Les domaines d'intervention

Le programme aborde cinq domaines privilégiés d'intervention correspondant à autant de priorités :

- 1 **Renforcer** l'attractivité du territoire
- 2 **Améliorer** les performances et anticiper
- 3 **Représenter** une CCI plus proche de ses ressortissants
- 4 **Donner** la parole aux entreprises
- 5 **Investir** pour l'avenir.

1 RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



RÉSEAUX

Créer un cluster médical

Un cluster est une concentration d'entreprises interconnectées, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services et d'institutions associées : (universités, associations commerciales...). Un espace réel ou virtuel de mise à disposition d'information, de mise en commun de moyens, d'intégration des stratégies diverses que se donnent plusieurs entreprises d'un même secteur et des secteurs connexes pour maximiser l'efficacité de leurs actions individuelles.

Dans le contexte particulier de l'agglomération de Nancy, la CCI se propose d'initier le rassemblement des entreprises performantes du domaine médical. Constituer un pôle de compétences permettra d'encourager le partage de la connaissance et de mener des actions communes. Le Pôle pourrait ensuite avoir pour vocation d'accélérer la découverte, le développement et la valorisation des innovations capables de répondre aux grands défis de la santé de demain.

DÉCOUVERTE ÉCONOMIQUE

Organiser des Journées portes ouvertes des bassins d'activités

Un sondage réalisé pour le compte de l'ACFCI "Les Français, l'image des entreprises et les JNPO" en Septembre 2007 révélait que la découverte économique avait bien le vent en poupe : 92 des personnes interrogées jugeaient les JNPO comme une bonne initiative, mais 85% avouaient n'avoir pas visité une entreprise dans l'année écoulée. Les deux cibles prioritaires de ces journées paraissent être les étudiants (65%) et les demandeurs d'emploi (50%). En phase avec cette analyse, la CCI de Meurthe-et-Moselle souhaite organiser des journées portes ouvertes au cœur des principaux bassins d'activités de Meurthe-et-Moselle dédiées à ces publics. L'objectif étant d'ouvrir les portes des entreprises durant un ou deux jours aux lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi du département.

INTERNATIONAL

Remettre des Trophées Export

La création récente de CCI International Lorraine, service mutualisé des quatre CCI lorraines d'appui à l'internationalisation et la convention signée avec Ubifrance renforcent le dispositif offert aux entreprises lorraines.

Pour la Lorraine, l'objectif est d'accompagner le développement significatif à l'export de 80 PME par an et d'engager 40 missions VIE dans l'année. 200 participations d'entreprises aux opérations du programme France sont en outre attendues.

Pour répondre à cet objectif ambitieux, il s'agit tout autant de convaincre des primo-exportateurs que d'encourager les exportateurs existants. Les trophées export ont ce double objectif en souhaitant récompenser en fin d'année les entreprises qui affichent une politique dynamique performante et exemplaire à l'international.

6 prix seront accordés en partenariat avec les acteurs de l'export en Région Lorraine.

TOURISME

Promouvoir les acteurs du tourisme en Meurthe-et-Moselle

"Destination Meurthe-et-Moselle" regroupe les hôtels et les restaurants qui s'engagent dans la Qualité : ils participent à une démarche qualité ou sont référencés dans les principaux guides gastronomiques. A ce titre, ils se sont soumis à un contrôle de leur professionnalisme et de la qualité des prestations offertes.

Il s'agit des Hôtels de Qualité et les Tables de Goût qui participent à la démarche Qualité de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle, des hôtels certifiés Hotelcert par le groupe AFAQ/AFNOR, des établissements labellisés "Qualité Tourisme", des Restaurants Gastronomiques, référencés par les guides professionnels.

La CCI, initiatrice de cette démarche souhaite la renforcer en proposant de nouveaux outils de promotion complémentaires au bénéfice des cafés-hôtels-restaurants du département. L'axe du tourisme d'affaires pourrait ainsi être tout particulièrement développé, un guide et un site internet édités.

PATRIMOINE

Lancer un concours d'architecture industrielle contemporaine

L'architecture industrielle peut se définir comme la conception de la construction des bâtiments industriels dans laquelle apparaît une volonté de composition fonctionnelle, esthétique et humaine. Dans un contexte historique et patrimonial particulièrement développé dans l'agglomération nancéenne autour de la Place Stanislas ou de l'Art Nouveau, l'aspect industriel, notamment récent, a été peu abordé. Il semble donc particulièrement pertinent que la CCI pilote un projet de valorisation du patrimoine industriel récent. Sous la forme d'un concours annuel, investisseurs et/ou entrepreneurs soucieux de leurs lieux de production seraient ainsi mis en avant.

2 AMÉLIORER LES PERFORMANCES ET ANTICIPER



APPUI

Renforcer l'attractivité des sites web des PME/TPE

Un peu plus de la moitié des PME possède un site Web, un taux qui n'augmente plus que très modestement et varie suivant la taille de l'entreprise. Pourtant, 91% des PME ont désormais un accès Internet à haut débit. Et seulement 42% des PME ayant un site Internet l'ont utilisé comme canal de vente, selon l'enquête annuelle de BPLG (BNP Paribas Lease Group). Cette tendance doit être inversée et justifie que la CCI propose son aide aux PME pas ou mal pourvues en la matière. Il s'agit de **réaliser une analyse de l'existant, de proposer d'éventuelles modifications ou améliorations** (par exemple en matière de référencement) voire de conseiller la refonte pure et simple du site.

DÉVELOPPEMENT

Engager le Pôle éolien lorrain à l'export

Le PEL regroupe l'ensemble des activités lui permettant d'intervenir dans les composants majeurs d'une éolienne : les pales, le mât, le freinage, la génératrice... Toutes les compétences - conception, ingénierie, économie de projet, financement, commercial, fabrication, mise en place, gestion, entretien et maintenance - sont présentes, au plus haut niveau, dans le Pôle Eolien Lorrain.

La CCI souhaite développer le volet export de cette structure afin de proposer aux adhérents **une prospection commune, une promotion centralisée, la participation collective à des salons ou la coordination d'une interface entre clients potentiels et adhérents.**

L'approche du marché européen nécessite cependant une présence terrain, en particulier en Allemagne, pays leader dans ce domaine, voire en Espagne. La prospection auprès d'entreprises (donneurs d'ordres, ensembliers sous-traitants, bureaux d'études) conduit à recruter

un cadre, au minimum trilingue sous la forme d'un Volontaire International à l'Etranger basé en Allemagne.

EXPORT

Établir un Plan Export des Éco-entreprises

Le PEXE (Plan export des éco-entreprises) est une association pour la promotion et le développement international des éco-entreprises de France.

L'éco-entreprise est une entreprise qui produit des biens et des services destinés à mesurer, prévenir, limiter, réduire ou corriger les atteintes à l'environnement. Elle agit pour le développement durable : qualité de l'air, de l'eau, des sols, gestion des déchets, acoustique, surveillance du changement climatique, énergies renouvelables, etc...

CCI International Lorraine est porteur du projet PEXE en Lorraine qui consiste à créer un groupement d'éco-entreprises lorraines permettant de fédérer et promouvoir ces sociétés. Il sera accompagné, dans sa démarche, par des partenaires publics et/ou privés tels que la DRIRE, UBIFRANCE, l'ADEME, l'ACFCI...

EMPLOI

Développer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

Le groupe CCI formation 54 veut renforcer le conseil aux entreprises sur la problématique "des emplois et des compétences" et faire émerger les besoins des entreprises du département en matière de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. Le projet repose sur 2 principes structurants : sensibiliser les entreprises à cette nouvelle offre de service et faire émerger la demande des dirigeants d'entreprise, confier à un prestataire de services spécialisé dans ce domaine la mise en œuvre.

INSERTION

Proposer des actions territoriales d'insertion en faveur des entreprises

Il s'agit de renforcer la proximité avec les entreprises ressortissantes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle, en répondant à leurs besoins en termes de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) et en participant efficacement à leur démarches de recrutement et de formation.

Le Groupe CCI Formation 54 pourra ainsi accompagner les entreprises en phase de recrutement qui souhaitent la mise en place d'actions de formation préparatoire à la signature de contrats de travail. Puis affiner un contenu de formation sur mesure avant de prérecruter les candidats potentiels.

Des actions territoriales d'insertion qui nécessitent un partenariat actif et opérant entre l'ensemble des partenaires, entreprises, financeurs, organismes de formation qualifiants. Déjà testé avec succès (75% de placement en fin d'action), ce dispositif doit être désormais structuré et pérennisé.

FORMATION

Organisation de stages à l'étranger dans le cadre du programme européen Erasmus

La CCI va mettre en place des stages de 4 semaines dans un pays européen, et dans la mesure du possible, un pays anglophone, pour les apprentis inscrits en "BTS Assistant de Manager". Cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations fixées notamment par le Conseil Régional de Lorraine. L'objectif de ce stage est de permettre aux étudiants d'appréhender les spécificités culturelles, linguistiques, organisationnelles de l'activité d'assistant de manager à l'étranger et de permettre ainsi l'échange des méthodes de travail et le transfert des savoir-faire. A cela s'ajoute un axe culturel et personnel permettant d'appréhender un autre mode de vie et d'acquérir assurance et autonomie.

Après validation du projet par les autorités compétentes, les premiers stages seront programmés pour la période allant de novembre à décembre 2009 et pourraient concerner une quinzaine d'étudiants. Le Financement se fera dans le cadre du programme Erasmus.

ENVIRONNEMENT

Valoriser l'Éco-commerce et l'Éco-attitude

Respect de l'environnement, économie d'énergie et développement durable investissent la sphère commerce tant du côté du vendeur et de la gestion de son point de vente, que du côté de l'acheteur et de son comportement d'achat. La CCI entend promouvoir les éco-commerce et inciter à une éco-attitude de ses ressortissants en proposant un diagnostic environnemental. Il permettra d'établir ensuite avec le dirigeant un plan d'actions personnalisées à même de valoriser l'établissement sur le plan écologique et énergétique. Des opérations commerciales spécifiques aux commerces de proximité pourront en outre être organisées comme la distribution de sacs bio-biodégradables par exemple. Ces opérations seront financées en partenariat avec des collectivités territoriales et des entreprises privées.

FINANCEMENT

Diffuser Alizé

Dans le cadre du développement de la plate-forme de financement, la CCI souhaite couvrir désormais la totalité du département de Meurthe-et-Moselle et notamment les bassins de Toul, Lunéville, Briey et Val de Lorraine.

L'extension du fonds Alizé, qui a déjà fait ses preuves sur le bassin de Briey, participant à la création d'une centaine d'emplois en 2 ans, sera soutenue par l'ensemble des acteurs économiques locaux Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, Conseil Régional de Lorraine, Feder, CGC et de grandes entreprises Arcelor, Nordon, Phillips, Michelin, Saint Gobain...

3 REPRÉSENTER UNE CCI PLUS PROCHE DE SES RESSORTISSANTS



PROMOTION

Créer un réseau d'affichage de proximité

La CCI de Meurthe-et-Moselle organise tout au long de l'année des opérations très ciblées destinées à un échantillon choisi de ses ressortissants. Elle conçoit également des manifestations promises au plus grand nombre comme les JLPO, les JEMM ou la semaine de la création d'entreprise. Elle souhaite également mieux faire connaître ses missions régaliennes (dont la formation professionnelle) ou ses engagements forts (qualité, environnement...).

Pour répondre à ce besoin, la CCI envisage de **mettre en place, via les associations de commerçants, un réseau d'affichage.**

Il diffuserait en alternance des informations consulaires et d'autres provenant des associations locales.

CONNAISSANCE

Lancer une campagne de qualification de fichiers

Tous les fichiers recensant des populations "vivantes" ont un taux d'obsolescence moyen annuel de plus de 20% (disparitions, changements, créations). La qualification de fichier consiste à valider par téléphone des informations prioritaires (par ex. : coordonnées de l'entreprise, fonctions, téléphones, e-mails, etc.) La CCI dispose par nature du **fichier des entreprises inscrites au registre du commerce, une denrée rare et particulièrement pertinente pour toute opération de commercialisation ou de promotion.**

Afin de répondre aux plus justes aux attentes légitimes des acheteurs de notre base de données, en prévision des prochaines élections et de la mise en place du centre de relations clients, il sera engagé une vaste requalification du fichier des entreprises à notre disposition.

Un préalable indispensable avant de lancer une campagne de promotion de celui-ci visant à en doper la commercialisation.

SERVICE

Développer le centre de relations clients

Le premier centre interconsulaire de relations clients sera lancé début avril 2009 par les CCI 54 et 88. Deux axes d'évolution devront alors être engagés :

La promotion du CRC 5488. Elle comprendra la réalisation de supports publicitaires à l'effigie du numéro unique et la réalisation de plaquettes et affiches valorisant le nouveau service rendu, rappelant les domaines de compétences de la cci et les missions assurées.

Le développement du CRC :

Il peut s'envisager par l'élargissement des missions notamment via les appels sortants ce qui permettrait de requalifier régulièrement nos fichiers, de relancer de façon personnalisée toute invitation et de promouvoir directement chaque manifestation.

Il peut se décliner également sur le web où les questions les plus couramment posées au CRC pourraient trouver leurs réponses sur les sites des cci 54 et 88.

TIC

Moderniser les sites internet de la CCI

Que ce soit sur le plan purement informatique que graphique ou ergonomique, les sites internet connaissent une évolution rapide non démentie. Leur vieillissement intervient de ce fait tout aussi rapidement et il est généralement admis qu'un site ne peut survivre au-delà de 3 ans sans une sévère refonte. Le site de la CCI est né en 2001. Si son riche contenu doit être en bonne partie sauvegardé pour être réutilisé, c'est toute la plate-forme technique, son accessibilité, sa navigation, son référencement, son interactivité qui doivent être revus.

Le nouveau site devra permettre une mise à jour partagée de l'information consulaire, généraliser inscription et téléchargements en ligne, placer le fichier des entreprises de Meurthe-et-Moselle

en ligne... Son référencement statique et dynamique devra être particulièrement soigné.

La même démarche est à engager pour l'intranet et pour les nombreux extranets conçus et hébergés par la CCI.

FLUVIAL

Organiser une convention d'affaires des acteurs de la voie d'eau

Le transport fluvial présente des atouts indéniables et nombreux : économie d'énergie, faible pollution atmosphérique et sonore, massification aisée, sécurité, ponctualité, souplesse...

Ce mode alternatif à la route fait ses preuves en tant que solution économique, fiable et respectueuse de l'environnement. Le fluvial est donc en première ligne pour contribuer à atteindre les objectifs de la Loi I du Grenelle de l'environnement : reporter 25% du fret routier sur la voie d'eau et le rail d'ici 2012.

La CCI de Meurthe-et-Moselle souhaite organiser, en partenariat avec VNF notamment, une convention d'affaires dédiée au transport fluvial et intermodal afin de mieux faire connaître aux industriels lorrains les possibilités en matière d'usage de la voie d'eau.

Les chargeurs rencontreront à cette occasion les prestataires intervenant dans le montage de logistiques fluviales (transporteurs fluviaux, ports intérieurs, opérateurs fluviaux, commissionnaires, armateurs).

OBSERVATOIRE

Acquérir AUDIVILLES un outil d'information économique et commerciale

L'observatoire est un outil essentiel pour mesurer et orienter l'accompagnement et le développement du commerce par la CCI et ses partenaires économiques. Avec la disparition des CDEC et des avis consulaires, l'usage uniquement interne de l'observatoire doit être revu. En optimisant son

utilisation et en l'élargissant à des cibles choisies, les collectivités et les entreprises, la CCI peut conserver un rôle de premier plan dans l'équipement commercial du département.

Des diagnostics des principaux pôles commerciaux seront donc proposés. Ils serviront de base à l'**élaboration de préconisations et d'aides aux décisions d'urbanisme réglementaire en matière de commerce**. Par l'organisation de réunions de travail avec tous les acteurs et par la remise de documents écrits, la CCI offrira à ses clients des prestations uniques et nécessaires.

COMMERCE

Banaliser le management de centre-ville

Le management de centre-ville est un concept qui vise à coordonner les efforts et les ressources des acteurs publics et privés pour promouvoir et valoriser les centres-villes auprès des investisseurs et pour donner des raisons objectives aux usagers de réaliser leurs achats. Le but est donc d'améliorer l'attractivité du centre-ville en développant l'accessibilité, la qualité de vie, la sécurité et l'offre commerciale. Si les grandes villes se sont déjà emparées de ce concept, peu de villes moyennes ont suivi.

La CCI de Meurthe-et-Moselle souhaite **dynamiser cette activité en engageant une démarche partenariale avec les différents acteurs locaux des villes moyennes du département** : Pont-à-Mousson, Toul, Lunéville, Longwy, Villerupt.

Dans un premier temps, il s'agira de créer un point d'accueil physique en cœur de ville afin d'informer le consommateur chaland sur l'offre commerciale locale. L'action permettra de développer une dynamique commerciale collective proche de celle des centres commerciaux ou galeries marchandes avec des outils modernes et performants (site internet, catalogues...).

Cette organisation devrait également permettre de favoriser de nouveaux services mutualisés à destination des consommateurs comme les tickets de parking ou de bus, la livraison à domicile...

Pour la CCI, c'est une démarche innovante et structurée de proximité qui assure la valorisation des commerces et des territoires.

4 DONNER LA PAROLE AUX ENTREPRISES



ANIMATION

Intensifier le club TPE

Le Club Très Petites Entreprises de la CCI de Meurthe-et-Moselle regroupe des entreprises de services dont le dirigeant est seul à assumer l'ensemble des fonctions de l'entreprise. En 2007, le club a mis en place toute une série d'actions pour favoriser les échanges et le partage de compétences entre dirigeants, mutualiser les bonnes pratiques, observer et proposer, valoriser les savoir-faire des TPE. Depuis, réunions mensuelles, forums Services, conférences, atelier-échange... se succèdent, sites Internet et Extranet sont créés.

Pour répondre au succès de cette structure et aux besoins croissants de ses membres, la CCI va renforcer son dispositif d'animation du club.

TRANSPORT

Élaborer un Plan de Déplacements Entreprise (PDE)

Le Plan de Déplacements Entreprise est un ensemble de mesures visant à optimiser les

déplacements liés au travail en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, tels que la marche à pied, le vélo, les transports en commun, le covoiturage, les véhicules propres...

La Loi Solidarité et Renouvellement Urbain impose aux Autorités Organisatrices de Transports Urbains des agglomérations de plus de 100 000 habitants d'encourager la mise en œuvre de PDE. Ceci passe notamment par la mise en place de Conseil en mobilité "à l'intention des employeurs et des gestionnaires d'activités générant des flux de déplacements importants". Selon cette loi, les employeurs peuvent participer, en tout ou partie, aux abonnements de "transports collectifs" souscrits par les employés pour leurs déplacements domicile-travail, tout en étant exonérés de cotisation. Le Grand Nancy s'engage dans l'élaboration d'un PDE. La CCI propose de s'y associer et de mobiliser des ressources afin de sensibiliser, promouvoir et adapter ce plan aux entreprises.

5 INVESTIR POUR L'AVENIR



CRÉATION

Concevoir un incubateur virtuel

Encourager la création d'entreprise doit désormais aussi être possible par un canal virtuel permanent. C'est le sens du projet d'incubateur virtuel que la CCI 54 veut instaurer pour proposer aux porteurs de projet de monter en ligne leur création.

L'Incubateur l'accompagne tout au long du processus de création et propose un coaching personnalisé adapté aux besoins.

Il s'appuie sur une méthodologie d'accompagnement destinée à fournir les méthodes et outils nécessaires selon chaque jalon identifié dans le processus de création (validation marché, plan d'action commerciale, gestion de projet, business plan...).

Au-delà de la méthodologie et des outils d'accompagnement, l'incubateur tentera de mettre en place un espace de sécurité pour prendre des risques, un espace de confidentialité, de confiance, d'échange.

ENVIRONNEMENT

Évaluer le bilan carbone

Toute activité humaine, quelle qu'elle soit, engendre directement ou indirectement des émissions de gaz à effet de serre. De ce fait, toute entreprise, activité administrative ou associative peut légitimement s'intéresser aux émissions qu'elle génère. Afin d'agir, il est nécessaire d'établir un bilan pour connaître ses marges de manœuvre. L'ADEME a mis en place un dispositif de subvention à la réalisation d'un diagnostic des émissions de GES selon la méthode Bilan Carbone™. Ces subventions pourront être octroyées - après instruction des dossiers - aux entreprises, associations ou collectivités faisant appel à des prestataires externes préalablement formés à la méthode par l'ADEME.

La CCI va solliciter ce financement afin d'évaluer son bilan Carbone, le communiquer et, par exemple, inciter ses ressortissants à faire de même.

ORGANIGRAMME PAR PÔLES OPÉRATIONNELS DE LA CCI 54

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Port public de Frouard
- Aéroport Nancy-Essey
- Aéroport Metz-Nancy lorraine
- Urbanisme réglementaire et collectivités
- Syndicats mixtes des zones industrielles
- Observatoires – SCOT – PLU

INFORMATION ET VEILLE ÉCONOMIQUE

- Veille économique
- Revue de presse électronique quotidienne
- Chiffres-clé
- CFE net et Chambersign
- Centre de Relations Client

FORMATION ET EMPLOI

- Formations pour dirigeants et salariés d'entreprises
- Structure dédiée à la formation en alternance
- Ecoles qualifiantes et diplômantes
- Programme d'insertion des demandeurs d'emplois
- E2C

DISPOSITIF APPUI INDUSTRIE

- Réseaux d'entreprise
- Alizé
- Ardan
- RDE
- portails fonctionnels
- Prévention des difficultés
- Prédiagnostics et sensibilisation

PRÉSIDENTE
DIRECTION
GÉNÉRALE

DISPOSITIF APPUI COMMERCE

- Fisac
- Achat-ville.com
- JNPO
- Observatoires
- Destination Meurthe-et-Moselle, Hotelcert
- Associations de commerçants

DISPOSITIF APPUI EXPORT

- Missions, foires, salons
- Starter export
- Ciblez-partez
- bases avancées
- club des exportateurs
- Crédit conseil
- Journées d'informations techniques, pays...

DISPOSITIF CRÉATION-TRANSMISSION

- Réunions d'informations création, Accre, auto-entrepreneur
- Pôle création
- Semaine régionale de la création-reprise d'entreprise,
- 123 Go
- Anticiper pour mieux transmettre

NOUVELLES FILIÈRES

- TPE
- Sous-traitance industrielle
- Pôle éolien
- Événementiels et agenda économique

**Chambre de Commerce et d'Industrie
de Meurthe-et-Moselle**

53 rue Stanislas / CS 24226

54042 Nancy Cedex

T. 03 83 85 54 54 / F. 03 83 85 54 50

www.nancy.cci.fr / cci@nancy.cci.fr

